



CHIFFRES CLEFS 2019
Budget primitif - principal et annexes



Édito

2019, l'année des projets.

La CARA termine sa mue après trois années d'intégration de nouvelles compétences : l'économie, le tourisme, la GEMAPI*, les syndicats mixtes portuaires... Les équipes s'organisent et se mettent en ordre de marche afin d'exploiter tout le potentiel de ces nouvelles compétences. C'est la force de l'intercommunalité, qui coordonne à l'échelle de 33 communes et met en œuvre des schémas directeurs clairs et organisés (SCoT, Schéma directeur de l'assainissement ; schéma cyclable et schéma nautique).

Cette mutualisation nous permet aussi de peser au niveau régional et national. Notre office de tourisme communautaire devient un interlocuteur cohérent à l'échelon régional et participe au développement de l'économie touristique du département. À une heure trente de Bordeaux, capitale régionale, nous devenons une destination attractive. Les croisiéristes l'ont bien compris et nous sommes en capacité d'apporter des réponses à l'accueil de ces bateaux.

Malgré toutes ces nouvelles charges, nous restons une collectivité qui investit ; plus de 37 millions d'euros cette année, tout en gardant une situation financière saine avec moins de 6 mois de capacité de désendettement. 2019 est clairement le départ de nombreux projets et études que vous verrez aboutir dans les années à venir : Up ! le carré des entrepreneurs, le pôle de transformation alimentaire, le port de La Tremblade, les piscines... La CARA est vouée à prendre toute sa mesure dans le nouvel ensemble qu'est la région Nouvelle Aquitaine.

* Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Jean-Pierre TALLIEU
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Présentation du territoire	4-5
Les recettes	6
Les taux de la fiscalité	7
Les effectifs de la CARA	8
Les budgets	9
Le tableau de bord de la dette	9
L'effort d'investissement	9
Budget principal et budgets annexes	9
Les dépenses	10-13

Les données budgétaires présentées dans ce document ne concernent que les opérations réelles.

Conception : Laurent Pinaud. Photos : Pierre Delaunay, Franck Prével. Graphisme : Doscoco / Audrey Penaud.

CARA 2019.



La CARA en chiffres

33
communes

604 km²
superficie

82 277
habitants

136
hab / km²
densité

Nombre d'habitants en période estivale : environ **430 000**
soit une densité de **710 habitants / km²**.

Communes	Habitants	Superficie (km ²)	Densité (hab. / km ²)
Arces-sur-Gironde	746	22	34
Arvert	3412	26	131
Barzan	471	8	59
Boutenac-Touvent	223	3	74
Breuillet	2847	20	142
Brie-sous-Mortagne	234	7	33
Chaillevette	1 542	10	154
Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet	588	20	29
Corme-Écluse	1 111	17	65
Cozes	2 136	17	126
Épargnes	854	23	37
Étaules	2 398	12	200
Floirac	370	16	23
Grézac	916	20	46
L'Éguille-sur-Seudre	876	5	175
La Tremblade	4 489	69	65
Le Chay	765	12	64
Les Mathes - La Palmyre	1 962	34	58
Médis	2 855	23	124
Meschers-sur-Gironde	3 103	16	194
Mornac-sur-Seudre	834	10	83
Mortagne-sur-Gironde	911	19	48
Royan	18 372	19	967
Sablonceaux	1 412	22	64
Saint-Augustin	1 342	19	71
Saint-Georges-de-Didonne	5 356	11	487
Saint-Palais-sur-Mer	3 889	16	243
Saint-Romain-de-Benet	1 701	33	52
Saint-Sulpice-de-Royan	3 159	21	150
Saujon	7 183	18	399
Semussac	2 335	25	93
Talmont-sur-Gironde	102	4	26
Vaux-sur-Mer	3 783	6	631
Agglomération	82 277	603	136

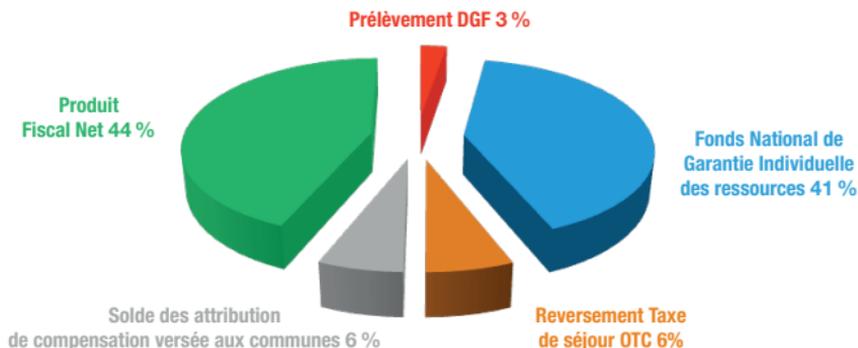
Recettes d'investissement :	34 232 241 €	31,04%
Recettes de fonctionnement :	76 044 033 €	68,96%
Total des recettes :	110 276 274 €	

Fiscalité	50 065 748 €
Produits taxe d'habitation, taxe foncière non bâti, cotisation foncière des entreprises	25 630 711 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	3 526 490 €
Taxe additionnelle sur les surfaces commerciales	1 457 047 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	305 919 €
Allocations compensatrices	850 000 €
Attributions de compensation perçues	818 841 €
Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères	12 780 000 €
Versement transport	2 400 000 €
Taxe de Séjour	2 050 000 €
Prélèvement sur le produit des jeux de paris hippiques	1 000 €
Taxe GEMAPI	245 740 €
Dotation globale de fonctionnement	8 491 789 €
Produits, redevances	10 538 606 €
Redevance assainissement collectif	5 510 000 €
Service public d'assainissement non collectif	50 700 €
Raccordement réseau assainissement collectif	600 000 €
Déchets - Redevances professionnelles	2 850 000 €
Cessions lots zones d'activités économiques	1 329 406 €
Entrées Jeudis Musicaux	63 000 €
Entrées, vente Maison des Douanes	20 000 €
Inscriptions animations pleine nature	25 000 €
Redevances aires gens du voyage	20 000 €
Remboursement frais de stage en mer par SDIS	46 000 €
Vente électricité panneaux photovoltaïques	21 500 €
Autres produits et redevances	3 000 €
Subventions et participations	5 228 979 €
Participations au réseau secondaire (transport scolaire)	2 189 152 €
Soutien collecte sélective	1 200 000 €
Reprise matériaux collecte sélective / apport volontaire	797 650 €
Prime de bon fonctionnement des stations d'épuration	250 000 €
Aires gens du voyage	50 000 €
Espaces naturels sensibles	59 500 €
Participation des agents aux titres restaurants	134 870 €
Relais d'accueil petite enfance	123 062 €
Développement agricole et ruralité	42 280 €
Plateforme entreprendre	11 770 €
Zone Natura 2000	38 370 €
Conseil en énergie partagée	24 000 €
ZAE Touzelleries - Participation Equipement Exceptionnel	108 340 €
Subventions d'équipement	199 985 €
Récupération TVA	5 141 100 €
Écritures de transferts entre budgets	2 849 707 €
Remboursement de personnel mis à disposition	134 000 €
Loyers	329 535 €
Emprunts d'équilibre	26 984 250 €
Remboursement avances sur travaux	250 000 €
Autres recettes	262 560 €

Zoom sur la fiscalité 2018 des communautés d'agglomérations	Taux CARA	Taux moyens en Charente-Maritime	Taux moyens en Nouvelle Aquitaine	taux moyens nationaux agglomérations
Taxe d'habitation	8,12 %	8,12 %	9,03 %	9,20 %
Taxe sur le foncier bâti	0,90 %	0,66 %	1,29 %	1,63 %
Taxe sur le foncier non bâti	2,44 %	3,06 %	5,20 %	4,86 %
Cotisation foncière des entreprises	23,85 %	25,42 %	28,01 %	25,99 %

Les taux pratiqués par la CARA restent modérés à l'aune des taux pratiqués par les communautés d'agglomérations du département, de la région ou de l'ensemble du territoire national.

Répartition du produit fiscal perçu sur le territoire de la CARA - budget principal 2019

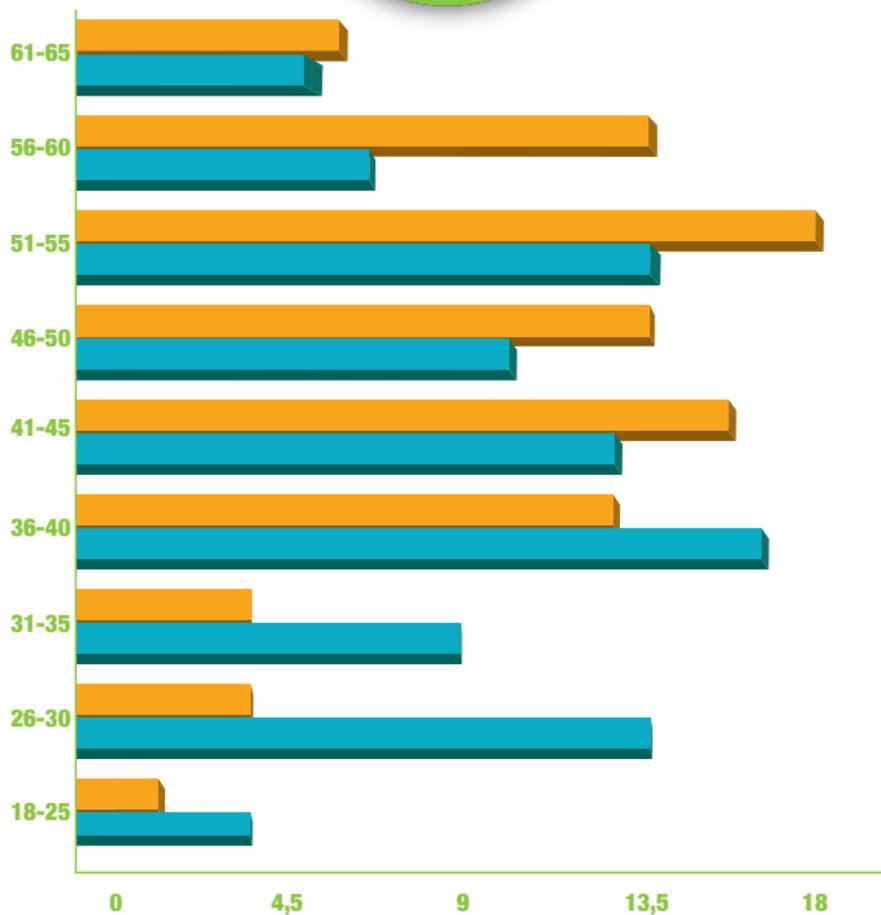


Fonds national de garantie individuelle des ressources : il s'agit d'un mécanisme de redistribution des ressources entièrement alimenté par les collectivités locales et les groupements « gagnants » à la suite de la réforme de la taxe professionnelle en 2010.

Solde des attributions de compensation : cette dépense obligatoire a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences pour la communauté d'agglomération et pour ses communes membres.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) : principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Depuis 2011, suite à la réforme de la fiscalité locale au transfert du produit de la Taxe Additionnelle sur les Surfaces Commerciales aux EPCI, cette dotation est minorée du montant de la TASCOM perçu sur le territoire de la CARA en 2010.

Dotation de solidarité communautaire : reversement en direction des communes membres de la communauté d'agglomération d'une partie de la croissance du produit fiscal communautaire.



Budget principal	56 671 824 €
Budgets annexes	53 604 450 €
Assainissement	21 220 840 €
Gestion des déchets	22 478 999 €
Transport	7 554 638 €
Hippodrome Royan Atlantique	641 293 €
Panneaux photovoltaïques sur patrimoine bâti	21 500 €
GEMAPI	249 435 €
ZAC d'Arvert	236 000 €
ZAC La Roue 2	337 358 €
ZAE Gate Bien	569 000 €
ZAE La Bastille	72 352 €
ZAE La Pierraillesse - De Villeneuve	58 400 €
ZAE Les Groix 2	56 296 €
ZAE Les Touzelleries	108 340 €

Le tableau de bord de la dette

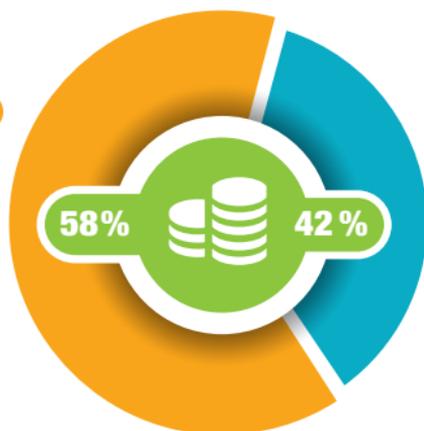
Capital restant dû au 31/12/2018 :	15 642 034 €
Taux moyen :	1,61 %
Structure :	91 % Taux fixes 9 % Taux variables
Capacité de désendettement :	0,59 année
(au 31/12/2017 derniers comptes arrêtés)	

La dette de la CARA est sécurisée à 100 %

L'effort d'investissement

Travaux en maîtrise d'ouvrage directe	39 895 122 €
Subventions d'équipement versées	3 636 567 €
Avances de trésorerie	1 396 750 €
Remboursement capital dette	1 328 406 €
Autres	130 215 €
Total	46 387 060 €

DÉPENSES
de fonctionnement
63 889 215 €

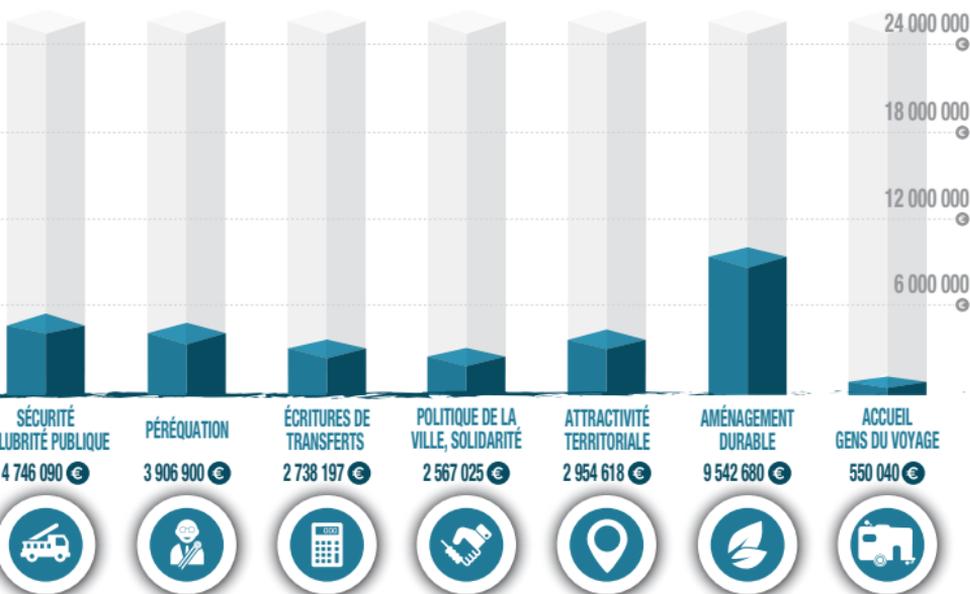


DÉPENSES
d'investissement
46 387 060 €

DÉPENSES
total général
110 276 275 €



Gestion des déchets, écologie urbaine	22 478 999 €
Cycle de l'eau, environnement	22 319 695 €
Reversement de fiscalité	13 629 909 €
Transport Mobilité	8 873 788 €
Charges de structures et actions générales	7 737 775 €
Sécurité, salubrité publique	4 746 090 €
Développement économique	8 230 558 €
Politique de la ville, solidarité, prévention	2 567 025 €
Attractivité territoriale	2 954 618 €
Péréquation	3 906 900 €
Écritures de transfert entre budgets	2 738 197 €
Accueil gens du voyage	550 040 €
Aménagement durable	9 542 680 €
Total	110 276 274 €



Gestion des déchets, écologie urbaine	22 478 999 €
Apport Volontaire	7 577 400 €
Collecte en porte à porte	7 193 360 €
Traitement	7 372 800 €
Gestion Administrative	335 439 €

Cycle de l'eau, environnement	22 319 695 €
Assainissement	20 930 840 €
Gestion Eaux Pluviales Urbaines	500 000 €
GEMAPI	205 395 €
Environnement terrestre et maritime	220 200 €
Espaces naturels sensibles	463 260 €

Transport mobilité	8 873 788 €
Déplacement intermodalité	1 189 150 €
Transport urbain	7 684 638 €

Sécurité salubrité publique	4 746 090 €
Contribution SDIS	2 850 000 €
Sécurité des zones de baignade	1 588 590 €
Schéma directeur défense incendie	235 000 €
Autres dépenses	72 500 €

Développement économique	8 230 558 €
Tourisme	3 945 850 €
Zones d'activités économiques	1 259 418 €
Développement agricole ostréicole et ruralité	2 154 510 €
Développement économique	523 835 €
Plateforme Entreprendre	346 945 €

Politique de la ville, solidarité, pré-vention	2 567 025 €
Politique de la ville	1 299 750 €
Action sociale	950 625 €
Relais d'accueil petite enfance	316 650 €

Attractivité territoriale	2 954 618 €
Actions culturelles	1 043 845 €
Nautisme	793 620 €
Activités de pleine nature	248 360 €
Hippodrome Royan Atlantique	641 293 €
Animations territoriales	127 500 €
Bassins activités aquatiques	100 000 €

Accueil des gens du voyage	550 040 €
Aires d'accueil	143 650 €
Aires de passage et de grands rassemblements	169 100 €
Terrains familiaux	15 000 €
Autres dépenses	222 290 €



Aménagement durable	9 542 680 €
Aménagement foncier	1 523 530 €
Habitat logement	1 952 570 €
Territoire durable	3 880 080 €
Panneaux photovoltaïques	21 500 €
Ports et milieu maritime	2 165 000 €





Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

107, avenue de Rochefort - 17201 Royan cedex

Tél : 05 46 22 19 20 Fax : 05 46 05 60 34

contact@agglo-royan.fr

www.agglo-royan.fr

